

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2012

Présents : Sylviane NOEL, Christian HENON, Emmanuel PRICOT, Christophe ROUX,
Marie-Pierre MARTIN, Claude MAISTRE , Philippe GARCIN et Laurent TESSIER

Absents et excusés : Marjorie GUFFON (donne pouvoir à M. Alain ROUX)

Secrétaire de séance : Claude MAISTRE

Début de la séance : 19 h 00

1 - Approbation des statuts de la communauté de communes

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de statuts de la future Communauté de Communes de Cluses Arve et Montagne à laquelle notre commune va appartenir, aux côtés des communes d'Arâches, Cluses, Magland, Marnaz, Mont-Saxonnex, Le Reposoir, Saint-Sigismond, Scionzier et Thyez. Notre commune disposera de deux sièges au sein du Conseil Communautaire. Elle disposera par ailleurs d'un siège au sein du bureau exécutif, comme toutes les autres communes. Après lecture des statuts, du projet de périmètre et des compétences, le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'adoption de ces statuts à 9 voix pour et une abstention.

Ces statuts sont librement consultables en mairie.

2 Participation aux frais d'état civil par la Commune de Contamine/Arve suite à la mise en service du Centre Hospitalier Alpes Léman

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le souhait de Monsieur le Maire de Contamine sur Arve de faire participer chaque Commune aux frais d'actes d'état civil (actes de décès/de naissance) établis pour leurs habitants par le nouveau centre hospitalier. Ces frais sont estimés à hauteur de 70 à 80 € par acte.

Le Conseil Municipal se prononce défavorablement à cette demande à l'unanimité.

3 Bail emphytéotique pour la construction des logements SEMCODA

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de signer un bail emphytéotique avec la société SEMCODA en vue de la réalisation de 6 logements sociaux sur un tènement appartenant à la Commune pour une durée de 50 ans.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer le bail.

4 Projet de réhabilitation du grenier de la Frasse

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter toute subvention utile dans le cadre de la réalisation de ce projet. Le début des travaux pourrait débuter au printemps 2013, sous réserve d'obtention des financements.

5 Renouvellement du bail pour une concession d'eau

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de Monsieur et Madame GUEGAN, domiciliés Porte d'Age au Reposoir. Cette maison est exclusivement alimentée en eau potable par une source située sur le territoire de notre Commune. Le bail relatif à cette concession d'eau arrivant à échéance en fin d'année 2011, Monsieur et Madame GUEGAN sollicitent la reconduction de ce bail.

Le Conseil Municipal approuve la reconduction de ce bail à l'unanimité pour une durée de 9 ans au tarif actualisé de 180€ /an.

6 Etude pour la création d'un commerce multiservices

Sollicité par une habitante de la Commune qui souhaiterait ouvrir un commerce multiservices sur notre commune, le Conseil Municipal entame une réflexion sur l'implantation de cette activité à la Cure.

7 Question diverses

- Dérogations scolaires : fidèle à la ligne de conduite adoptée depuis la fermeture de la classe au sein de notre école primaire, le Conseil Municipal rejette les demandes de dérogation de Monsieur et Madame BARBIER d'une part, et de Madame Noëlle PASQUIER, d'autre part, visant à scolariser leurs enfants domiciliés à Nancy dans d'autres établissements scolaires de la vallée.
- Suite à une sollicitation de la SED 74, le Conseil Municipal se prononce favorablement à une prolongation de 5 ans pour l'achat de terrain concerné pour la dérivation des eaux et périmètre de captage de la Commune.
- Suite à la démission de M. Fernand REMARK en mai 2011, il convient de nommer un nouveau représentant de la Commune au syndicat Arve Aravis : Mr Philippe GARCIN est désigné.
- Appel d'offres concernant la réhabilitation du foyer de ski : de nombreuses entreprises ont répondu à l'appel d'offre qui s'est révélé favorable puisque le montant annoncé des entreprises moins-disantes s'élève à 497 800 € alors que l'estimation de notre maître d'œuvre faisait état d'une dépense prévisionnelle de l'ordre de 531 900 €, soit une baisse de plus de 6 %.
- Commission bois : vente de 265 mètre cube de chablis le 11 avril 2012 à Annecy

Fin de séance 22h45